Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 décembre 2025

Tribunal d'Avignon : 3 audiences solennelles et une demande à l'unisson d'effectifs supplémentaires pour cette rentrée judiciaire

Conseil des Prud'hommes, Tribunal de Commerce, Tribunal judiciaire, les audiences solennelles se sont succédées ce vendredi 20 janvier lors de 'Marathon' de la rentrée 2023 du Tribunal de justice d'Avignon.

La journée a commencé à avec le Conseil des Prud'hommes, Salle Mirabeau. Le président, Achraf Bouhou salue « Cette institution initiée il y a 217 ans (en 1808) par Napoléon Ier pour faciliter les conciliations

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 décembre 2025

entre employeurs et employés, une exception française paritaire, qui au fil du temps, s'est complexifiée ». Quelques chiffres pour évoquer l'activité 2022 en Vaucluse. Au chapitre 'contentieux général' : 691 affaires traitées (contre 532 en 2021), pour les référés 84 (contre 73), 41 conciliations (contre 29) et enfin réduction notable de la durée du stock 16 mois contre 22,5.
Il a ensuite laissé sa place à la nouvelle présidente, Sylvie Brès, conseillère prudhommale depuis plus de 20 ans. A cette occasion, cette dernière l'a remercié d'avoir « redonné à cette juridiction (de 88 membres) la sérénité indispensable à son bon fonctionnement malgré la démission de 5 conseillers en novembre 2021. » Elle a salué le travail des conseillers « rescapés » qui ont su réagir en faveur du justiciable et elle a réclamé au 1er président le retour à Avignon de la section 'Activités diverses' délocalisée à Orange.

Sylvie Brès, nouvelle présidente du Conseil des Prud'hommes.

Après les Prud'hommes, place au Tribunal de commerce
A partir de 11h, dans la salle où se déroulent d'habitude les sessions d'assises, c'est ensuite Gérard Arnault qui a fait le bilan 2022 et tracé les perspectives 2023 du Tribunal de commerce qu'il préside. « Depuis la crise sanitaire, une succession de chocs majeurs et inattendus affectent notre quotidien. Après le 'quoi qu'il en coûte', le retour à la réalité a été accompagné d'une augmentation significative des défaillances d'entreprises : +60% pour notre juridiction (54% en France). Aujourd'hui, je ne peux qu'être inquiet des chocs que représentent pour les entrepreneurs les conséquences du conflit en Ukraine sur nos approvisionnements énergétiques et leurs coûts, le tout générateur d'inflation et l'augmentation des taux d'intérêt ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 décembre 2025

« Rembourser les PGE et les dettes envers l'Urssaf va être plus difficile. »

Gérard Arnault, président du Tribunal de commerce

Il évoque « Les effets de la crise inflationniste qui vont peser sur l'activité du bâtiment et le prix de l'énergie sur l'agriculture, la restauration, l'agro-alimentaire et l'activité commerciale. Rembourser les PGE (Prêts garantis par l'Etat) et les dettes envers l'Urssaf va être plus difficile. Les dirigeants d'entreprises en difficulté ont demandé à rencontrer un juge de la prévention. Leur nombre a doublé en 2022 (316) et le taux de réussite s'est élevé à 78%. Néanmoins, et je le déplore, sur 555 ouvertures de procédure, 359 (65%) ont fait l'objet d'une liquidation judiciaire directe. J'insiste donc : il faut absolument anticiper et se mettre sous la protection de notre Tribunal de commerce dès la première alerte. Au niveau national, nous constatons un taux de réussite de 39% pour les redressements. » Autre activité du Tribunal, le contentieux : 1 411 injonctions de payer (971 en 2021, soit +45%) ont été prononcées.

« Le guichet unique n'est pas à la hauteur d'Infogreffe.fr. »

« Avec la multiplication des dossiers (environ 10 000 par an en Vaucluse), la complexification du droit, des besoins de formation, la limite du bénévolat, il est temps de préparer l'avenir, d'alléger les charges donc d'augmenter l'effectif et de le porter de 35 à 42 juges » a demandé le Président Gérard Arnault. Il a ensuite évoqué le portail internet du 'Guichet électronique' devenu obligatoire depuis le 1er janvier 2023. « En 2022, 2, 4 millions de formalités dématérialisées ont été traitées sur Infogreffe.fr mais il est désormais interdit aux déclarants de déposer des formalités au registre du commerce et d'utiliser ce site. Or 'le guichet unique' n'est pas à la hauteur de ses ambitions et n'apporte pas le service du regretté Infogreffe.fr »regrette-t-il.

Bénévoles de la Justice : Oui, Mécènes : Non !
Gérard Arnault a également évoqué 'Les Etats généraux de la Justice' : un nouveau statut de l'entrepreneur rend insaisissable l'ensemble de son patrimoine personnel, ce qui est une bonne nouvelle. « En revanche, je disposais pour notre Tribunal de Commerce de Vaucluse d'une dotation annuelle de 1 800€ en 2018, en 2023, elle sera de 800€ et aucun défraiement (frais d'essence, péages, parking) n'est versé aux juges pour leurs déplacements. Nous sommes d'accord pour être bénévoles mais pas pour être des mécènes de la Justice ».
Sans parler de la tenue obligatoire que doivent arborer les juges lors des cérémonies officielles, comme l'Audience solennelle : robe noire (environ 900€), toque en soie (100 à 200€), ceinture moirée (une centaine d'euros), sans oublier les gants blancs qui sont intégralement payés par les conseillers prudhommaux sans la moindre compensation financière, en dehors de l'honneur d'être utiles aux autres. Non sans avoir au préalable ingurgité les milliers de pages du Code du travail et du Code du commerce.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 décembre 2025

Gérard Arnault, président du Tribunal de commerce.

Les MARD et l'APESA donnent satisfaction

Deux sujets de satisfaction, malgré tout, pour Gérard Arnault, les MARD (Modes alternatifs de règlement des différends), des solutions confidentielles et rapides destinées à régler un litige équilibré et durable. Et l'APESA (Aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance aigüe). « Souvent l'entrepreneur est un homme seul, stressé voire déprimé, en plein burn-out, en difficultés familiales, qui craint le jugement des salariés qu'il est obligé de licencier, l'APESA est à leur écoute, les conseille, leur tend la main ».

Le Tribunal judiciaire pour terminer

Enfin, à 14h30, dans la même salle Voltaire du palais de Justice du Boulevard Limbert, c'était au tour du président du Tribunal judiciaire, Ghani Bouguerra d'entamer la troisième et ultime audience solennelle de rentrée 2023 en présence de la préfète, Violaine Démaret, de la présidente du Conseil départemental de Vaucluse, Dominique Santoni, des personnels civils et militaires qui comptent dans le département, mais aussi de Françoise Pieri-Gauthier, avocate générale à la Cour de cassation qui exerce les fonctions de procureure générale près la Cour d'appel de Nîmes et de Florence Galtier, procureure de la République d'Avignon.

Il a commencé par une citation latine : « Vanitas vanitatum et omnia vanitas (Vanité des vanités, tout est

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 décembre 2025

vanité), nous courons derrière les honneurs, l'argent, la gloire, le pouvoir, en vain. Nous devons replacer l'humain au centre de tout. » Lui qui est installé à Avignon depuis 7 ans et s'apprête à passer la main après quelques problèmes de santé, se demande : « Le juge devient-il un conciliateur, un médiateur ? La future Cour criminelle sera-t-elle digitale, exclura-t-elle le peuple ? »

9 nouveaux avocats au Barreau d'Avignon

Le président du Barreau d'Avignon, Jean-Maxime Courbet saluera l'arrivée de 9 nouveaux confrères, de jeunes avocats en précisant que « Le Barreau s'est investi en dehors des prétoires pour que le droit vive, soit accessible. Avec des consultations gratuites auprès des contribuables pour les aider à remplir leurs déclarations d'impôts, auprès de l'Association d'aide aux victimes. Ils participent à 'SOS Enfants', aux Colloques 'Droit et Théâtre' du Festival d'Avignon, aux Rencontres de l'Eloquence chaque année, en octobre, au Théâtre du Chêne Noir et à Châteaublanc au dernier Cheval passion pour évoquer les droits de l'animal et les contrats des artistes équestres. »

Il a conclu en disant : « Nous devons rester un outil et non devenir une forme de dogme, de solution-miracle qui éloignerait les avocats des justiciables. Nous privilégions l'humain. Notre rôle qui érige en vertu cardinale de notre profession l'humanité nous oblige plus qu'il nous honore ».

Florence Galtier, procureure de la République d'Avignon.

Une Justice au bord de la déflagration ?

Enfin, la Procureure de la République d'Avignon, Florence Galtier a pris longuement la parole en évoquant le rapport Sauvé : « Deux constats en résultent : celui d'une justice au bord de la déflagration

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 décembre 2025

et la nécessité de tenir malgré tout, dans l'attente de moyens qui nous seront octroyés, mais qui ne peuvent être immédiats ». Elle ajoute : « Une évolution doit attirer notre attention : le nombre de PV reçus au Parquet est en baisse de 2 000 procédures, en revanche le nombre d'affaires 'poursuivables' a grimpé de 6 382 en 2021 à 8 140 en 202. Ce double écart démontre les effets de la dématérialisation, la réactivité et l'efficacité du travail mené par les services d'enquête. Les comparutions immédiates sont passées de 352 à 415, mais le tout-carcéral n'est pas une fin en soi, une politique pénale cohérente se doit de prévenir la récidive ».

Augmentation du taux de réponse pénale

La Procureure de la République cite ensuite Churchill : 'Agissez comme s'il était impossible d'échouer'. Elle précise : « Le taux de réponse pénale a augmenté de 89% à 97%. Nous le devons à ces gens courageux morts pour le devoir, pour nous protéger. Avignon est à jamais marquée par le meurtre d'Eric Masson, le 5 mai 2021. Cette plaie ne sera jamais refermée. Notre ressort a connu une recrudescence des violences liées aux trafics de drogue, 3 morts à Avignon en un mois, 9 homicides et tentatives au cours de règlements de compte en tout en 2022 en Vaucluse. »

Elle évoque une autre lutte à l'horizon : contre les atteintes à l'environnement. « Une politique pénale, graduée et systématique a été mise en œuvre, des instructions ont été données pour les délits les plus graves en utilisant des pièges-photos pour les dépôts sauvages. » La lutte contre les violences intra-familiales a aussi été évoquée. « Toutes les demandes font l'objet d'une réponse immédiate via une boîte mail dédiée, 50 téléphones 'Grave danger' et 6 bracelets 'anti-rapprochement' ont été mis à disposition. »

Traque systématique contre les trafiquants et les consommateurs de drogue

La traque contre les trafiquants et les consommateurs de drogue sera menée systématiquement et sans relâche. « Leur ingéniosité est sans limite puisque certains points de deal commencent à poindre sur le toit des cités mais nous ne cèderons pas. Fin-janvier, nous ferons une série de contrôles sur l'ensemble des quartiers chauds de la Cité des Papes pour démanteler cette économie souterraine. »

Florence Galtier conclut : « La criminalité s'est aggravée. Cette augmentation a été consacrée par la classification des juridictions puisque la ville d'Avignon est passée du groupe 3 au groupe 2, comme Nîmes ou Valence. J'espère donc que nos effectifs seront étoffés pour l'éradiquer ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 décembre 2025

«Il y a urgence à faire travailler nos entreprises !» Christian Pons, président de la Fédé BTP 84

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 décembre 2025

La Fédé BTP 84 demande au secteur public de soutenir l'activité. Les élections municipales puis la pandémie de Covid-19 ont considérablement freiné l'instruction des dossiers comme les autorisations de construire et le démarrage des travaux de structure. Plus rien ne figure à l'horizon 2021 sur les carnets de commandes et la trésorerie des entreprises s'amenuise dangereusement.

«On le sait dans le bâtiment, c'est le secteur public qui entraîne l'activité puis le secteur privé suit », prévient Christian Pons, président de la Fédé BTP 84. Alors le professionnel de chez Girard, filiale de Vinci s'arme de son bâton de pèlerin pour inviter toute la sphère capable de le soutenir dans sa tâche en invitant Gilles Ripert, président de la Communauté de communes du Pays d'Apt-Luberon, Jean-François Lovisolo, président des maires de Vaucluse ou, encore, le Conseil départemental. Mission ? Faire le point sur les opérations de BTP en cours et s'intéresser de près à l'avancement des dossiers éligibles au Plan de relance.

Secteur public

«Nous procédons régulièrement à des sondages auprès de nos adhérents, entame Christian Pons, qui ont eu lieu en juin, septembre et octobre dont nous proposons la synthèse émanant des entreprises du bâtiment et des travaux publics. Pour sauvegarder nos entreprises et les emplois qu'elles génèrent, il serait souhaitable que les donneurs d'ordre du département accélèrent la sortie de leurs projets d'investissement en équipements structurels alors même que ce 2e confinement vient d'être décrété.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 décembre 2025

Covid-19, 2e vague

«Nous ne sommes pas le 17 mars où nous avions été choqués par les propos de Muriel Pénicaud, ministre du Travail (Voir Echo du mardi du 25 mars). Nous étions dénués de tout, ne disposant pas de masques. Nous avions, à l'époque, réalisé une enquête et nous n'avions même pas de quoi tenir une semaine ! Aujourd'hui la situation est différente. La 3e version du guide de l'OPPBTP (Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics) édicte toutes les procédures d'intervention permettant aux entreprises d'agir en toute sécurité. Comme l'a souligné Jean Castex, Premier ministre, nous sommes l'un des fers de lance de l'économie et devons continuer à activer cette chaîne de l'industrie qui compte dans et pour notre pays.»

Les enquêtes mensuelles de conjoncture

«Les enquêtes menées auprès des adhérents fin juin, septembre et octobre montrent, chaque mois, une nette dégradation de l'activité due à la baisse de la consultation des appels d'offre. Le niveau de la trésorerie continue de diminuer, même si les entreprises résistent pour maintenir l'emploi. Ces 'remontées de terrain' font également état de l'accroissement des problèmes liés à la Covid-19, comme de la diminution du carnet de commandes avec des prix qui chutent, du coût du reste à charge (mesures sanitaires de la Covid-19) sur les chantiers en cours et du personnel qui connaît des problèmes de garde d'enfant et de santé.»

La consultation des appels d'offre en chute

«Le nombre de consultations des appels d'offre diminue tout aussi sensiblement étant qualifié, par les entreprises vauclusiennes, d'insuffisant, voire de très insuffisant. En cause ? La baisse des consultations du secteur public et la sur-règlementation française qui freinent l'activité. Le prix des marchés attribués chute, les chefs d'entreprise prenant des chantiers qui vont grever leur trésorerie car ils veulent faire travailler leurs salariés.»

> **«Cette situation exceptionnelle et grave nous enjoint à demander la simplification administrative. Cette sur-réglementation est une malédiction !» Christian Pons**

Plan de relance

«Aujourd'hui, nous sommes tous volontaires pour que l'économie ne décroche pas mais, pour cela, il faut trouver des solutions : accélérer la sortie des projets en laçant des consultations. Alors que la pandémie de Covid-19 croît, que le nombre de chantiers diminue, que les prix s'exercent à la baisse, le gouvernement annonce un plan de relance de milliards d'€. Mais pour y être éligibles, les dossiers doivent être instruits, notamment, si le bloc communal éprouve des difficultés d'ordre technique, avec l'aide du Cinov (Fédération patronale française représentative créée pour promouvoir et défendre les entreprises des métiers de la prestation intellectuelle du conseil, de l'ingénierie et du numérique.) La chaîne d'instruction des permis de construire ne doit pas être rompue et les commissions d'appels d'offre

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 décembre 2025

doivent pouvoir continuer à se réunir,» relève Christian Pons avant d'inviter Jean-François Lovisolo, président des maires de Vaucluse, à s'exprimer.

Jean-François Lovisolo, président des maires de Vaucluse et maire de la Tour d'Aigues

«Les élections municipales qui se sont déroulées en deux actes et le temps d'attente de l'investiture pour obtenir un exécutif et un conseil municipal complet ont posé des difficultés. Les maires sont les alliés du BTP parce que ces structures créent de l'activité, de l'emploi local -parfois peu qualifié- et fait vivre le territoire.»

Des finances recentralisées

«Nous vivons cette même situation complexe avec des finances recentralisées, notamment par les interco et une fiscalité locale sur laquelle on ne peut pas 'jouer' pour essayer de financer les projets, relate Jean-François Lovisolo. Nos charges de fonctionnement ne cessent d'augmenter et les ressources dynamiques sont supprimées, voire remplacées par des dotations qui n'évoluent pas. La variable d'ajustement reste donc l'investissement.»

Les contraintes

«Les contraintes administratives sont fortes. Modifier un PLU (Plan local de l'urbanisme) requiert 4 ans lorsqu'il n'y a ni recours ni contentieux. Nous avons voulu, à la Tour d'Aigues, élaborer un pôle environnement pour la construction d'une déchetterie. Il n'y en avait pas dans tout le sud du département. L'idée est née en 2004 et la déchetterie a été inaugurée en 2016 ! Enquête publique, modification du PLU, études d'impact, contentieux des voisins, recours administratifs, appels ont ponctué le temps… »

Zone industrielle de Cadenet

«Nous avons voulu mener un programme de logements sociaux sur une autre commune. Nous avons acheté les bâtiments en 2008 et les avons inaugurés en 2016. C'est toute la difficulté d'obtenir des financements et, surtout, les autorisations administratives. En ce moment nous travaillons avec l'interco (Ndlr : Communauté de communes territoriale Sud-Luberon Cotelub), sur l'extension de la zone industrielle 'Meillere', à Cadenet. Nous nous sommes rendus compte que les contraintes environnementales –particulièrement l'écoulement des eaux, les préconisations inondations- et les modifications du PLU ne nous permettaient d'urbaniser que 40% de ces 4,5 hectares pour une facture de 4M€ d'investissement… ce qui nous fait hésiter à lancer le chantier. Est-il bien utile de n'aménager que la moitié du terrain par rapport à ce que coûtera cette extension ? Nous portons ce projet depuis 4 ans, si nous n'allons pas au-delà, il nous faudra porter un autre projet sur 4 autres années. C'est beaucoup de temps perdu…»

Saisir les parlementaires sur la sur-administration

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 décembre 2025

«Je ne comprends pas qu'un PLU ne puisse pas être modifié en un an. Un an c'est le temps de l'entreprise, de l'activité, de lancer les projets. Aujourd'hui ce sont 4 à 5 ans. Nous pourrions, ensemble, Association des maires de Vaucluse et Fédé BTP 84, saisir nos parlementaires pour la simplification administrative dont tout le monde parle –les présidents Sarkozy, Hollande, Macron- et pour laquelle rien n'est fait. Avec les nouvelles règlementations sur l'environnement, le gouvernement déconseille fortement d'intervenir sur les terres agricoles, mais nous ne pouvons pas intervenir sur le foncier urbanisé au coût trop élevé…»

Maintenir l'activité coûte que coûte

«Le gouvernement a annoncé de nouvelles mesures sanitaires conduisant au confinement et à la fermeture de certaines activités économiques, relatent les organisations professionnelles de la construction et des travaux publics. En ce qui concerne le BTP, les artisans et les entrepreneurs vont continuer à travailler, dans le respect du guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus rédigé par l'OPPBTP.

Dans le contexte particulier du confinement, les organisations professionnelles de la filière construction déclarent, en qualité d'acteurs responsables et engagés, tout faire pour maintenir l'activité sur le territoire ;

protéger les salariés de la filière en respectant les règles sanitaires et le protocole de préconisations de la filière ; préserver l'approvisionnement des chantiers en matériaux et équipements ; favoriser l'embauche des jeunes et maintenir l'apprentissage.

Les fédérations redoutent le blocage administratif

Egalement, elles font appel à la responsabilité collective et au sens du bien commun pour prévenir : les risques d'arrêt de chantiers ou de réticence des clients à faire des travaux chez eux pendant les périodes de confinement. Elles redoutent le blocage des permis par les services instructeurs des collectivités locales, des signatures de contrats et des actes de vente ; des livraisons ; les difficultés de circulation et de transport des équipes, les dégradations et les vols pouvant survenir en marge des chantiers.

Et économique

Les acteurs de la filière construction représentent plusieurs centaines de milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel sur l'ensemble du territoire national, réalisés par des centaines de milliers d'entreprises de toute taille, plus de 4 millions d'emplois œuvrant à la cohésion sociale. Les professionnels de l'acte de bâtir affirment la nécessité d'une action collective en amont et aval de la filière construction pour maintenir les emplois.

La salle s'exprime

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 décembre 2025

Besoin d'appels d'offres

«Nous faisons tout pour conserver nos emplois en prenant même des chantiers avec des prix bas mais à un moment donné nous ne pourrons plus faire face. C'est maintenant que nous avons besoin d'accéder à ces marchés. Nous avons besoin de ces appels d'offre. Nous ne savons plus où nous allons. Nos plannings datent de 2019. Nous passerons l'année mais le manque d'appel d'offre se fera jour 1er semestre 2021.»

Luc Faure, Eurovia

L'empilement des règlementations

«L'empilement des règlementations, le poids des normes nous tue à petit feu. Il est temps de porter cette problématique avec l'Association des maires auprès des parlementaires puisque même les préfets nous disent ne pas avoir la main. Nous, nous recherchons la simplicité. Les délais de sortie de projets de même nature sont différents selon les départements. Nous travaillons sur la notion de court terme et le 1er semestre 2021 sera terrible. Lors de la 1ère vague de Covid-19, il ne s'est rien fait parce que les maires n'arrivaient pas à réunir leur conseil municipal. Les personnels qui analysaient les offres n'analysaient plus rien… Plus rien ne se faisait au moment où nous en avions le plus besoin. Ce court terme vous appartient, mesdames, messieurs les maires. On ne peut pas arrêter les projets parce que l'on ne peut plus se réunir.»

Daniel Léonard, Midi travaux

Plan de relance & Plan Etat-Région

«On entend parler de 3,8 milliards du plan de relance qui s'étendrait sur deux ans. Etes-vous prêt à étayer les dossiers de ces projets ?» «A ce jour nous ne possédons pas d'information précises et ne savons pas sur quels domaines ce plan de relance interviendrait, répond Jean-François Lovisolo. Nous sommes preneurs de vos informations pour lancer ces projets. Le Département de Vaucluse va, sous peu, créer une agence d'urbanisme dans laquelle figureront l'Association des maires, le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) et les services d'instruction du Conseil général. La structure fera l'accompagnement du portage de projet pour les communes. Cette création fait suite à ce que le Conseil départemental s'est aperçu que les communes –de toutes tailles- ne consommaient pas les aides qui leur étaient dédiées faute de capacités techniques : ingénierie, suivi, accompagnement et maîtrise d'ouvrage. Ce que je crains ? C'est qu'à un moment le Plan Etat-Région soit alimenté par le Plan de relance.»

Eric Guirado, Eiffage TP

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 décembre 2025

L’arnaque des bas prix

«Beaucoup de nouveaux maires ont pris leur fonction dans le Comtat-Venaissin. De beaux projets annoncés pendant la campagne vont émerger. Il est important que les petites entreprises et artisans accèdent à ces nouveaux marchés particulièrement en cette période car, pour elles, c’est aussi crucial que vital. Pourtant, des entreprises arrivent de nulle part, annonçant des prix abracadabrants pour un chantier dont on sait qu’elles ne le finiront pas… Il faudra relancer les consultations et le chantier prendra plus d’un an de retard et la facture pèsera plus lourd à l’arrivée. La Fédé BTP et l’association des maires pourraient-elles travailler ensemble pour que les marchés locaux soient accessibles aux entreprises tout aussi locales ?»

Sylvie Bres, Bres électricité

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !